



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique

Question écrite n° 121461

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur les trafics d'enfants dans certains pays d'Afrique francophones. En effet, comme l'ont prouvé malheureusement certaines affaires notamment entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, en décembre 2006 et en février 2007, des trafics d'enfants sont organisés pour être utilisés dans les plantations de Côte d'Ivoire. Ces dossiers inquiétants ne semblent pas exceptionnels, mais la partie immergée d'un véritable trafic transfrontalier qui, malheureusement, ne suscite guère d'indignation dans les pays développés, notamment en Europe. Il conviendrait donc de mobiliser les consciences, par la prise en compte de ce phénomène inquiétant, par des institutions spécialisées comme l'UNICEF ou l'organisation des migrations (OIM). Il lui demande donc de lui préciser les initiatives qu'elle compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121461

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3230